

AVIS DE CONFORMITÉ**Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie**

Service producteur : Insee, Direction des études et synthèses économiques

Opportunité : avis favorable émis le 16 octobre 2007 par l'inter formation Statistiques d'entreprises
Réunion du Comité du label du 2 juin 2008 (formation Entreprises)

Cette enquête doit permettre de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'activité, la demande et les capacités de production dans l'industrie, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de la conjoncture industrielle, tant sur le plan national qu'euro péen.

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie a pour objet de transcrire l'opinion des industriels sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la production elle-même et de variables qui lui sont liées, telles que les carnets de commandes, la demande étrangère et les stocks. L'enquête permet de connaître la tendance de l'activité de chaque secteur industriel couvert, mais également les explications de cette tendance, ce qui est fondamental si on veut essayer d'en anticiper les évolutions dans un futur proche.

L'enquête est réalisée tous les mois en France métropolitaine auprès de 4 000 entreprises industrielles de plus de 20 salariés. Toutes les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires sont interrogées.

La collecte s'effectue par voie postale et par Internet sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la date de publication de l'enquête, soit quatre jours ouvrables avant la fin du mois courant.

Les résultats sont publiés dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee, mise en ligne sur le site Internet de l'Insee. Ils paraissent également dans le *Tableau de bord de la conjoncture en France*. Ils sont analysés dans les *Notes* et *Points de conjoncture*. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur Internet de l'Insee depuis la Banque de données macro-économiques (BDM).

Le Comité demande au service d'étudier la faisabilité d'un élargissement aux Dom.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie et propose de lui conférer le caractère obligatoire.

Ce label est valide de 2009 à 2013

Le Président du Comité du label

Signé : Jacques Garagnon